

QUELQUES REMARQUES D'UN HISTORIEN
à propos du texte « Instabilité, incertitude et efficacité des
organisations africaines »

Mamadou DIOUF
Administrateur de la Recherche
CODESRIA - Dakar - Sénégal

QUELQUES REMARQUES D'UN HISTORIEN

**A propos du texte "Instabilité, Incertitude et
efficience des organisations africaines".
De Ph. Hugon, G. Pourcet et S. Quiers-Valette**

**Mamadou DIOUF
Administrateur de la Recherche
CODESRIA – Dakar**

Le texte présenté par Ph.Hugon, me semble-t-il, s'interroge sur un thème aujourd'hui largement dominant à propos de la crise africaine, celui de *gouvernance*, c'est-à-dire comment parvenir à l'instauration des règles de bonne gestion du gouvernement des choses (affaires publiques) et des hommes. Bien sûr cela signifie, établir des normes, des procédures et des modalités de coordination dont l'absence serait l'une des causes de la crise africaine.

En même temps, les participants à cette recherche, dont ce texte est un propos d'étape, procèdent à la mise à l'épreuve d'une démarche, (de démarches) dont l'ambition novatrice se situe aussi bien au niveau de l'établissement du diagnostic que de la méthodologie (le modèle standard de l'économie classique). En ce sens, l'interrogation porte **aussi** sur quel savoir de l'Afrique et quel savoir pour l'Afrique, du moins c'est la réflexion que l'on pourrait avancer à partir de la référence à la question de la spécificité des sociétés africaines (p.4) et à la construction de l'objet Afrique telle qu'elle se donne à voir dans les péripéties de la crise économique et des mesures pour y remédier.

Dès le lancement de l'interrogation, une question cruciale s'impose : celle de la nature de la **question centrale** (p.2) sur la réponse des économies africaines face aux instabilités, incertitudes et risques économiques. Deux options sont présentées : le recours aux mécanismes de marché ou le repli sur des positions bien traditionnelles. Sur la nature des positions traditionnelles, l'auteur n'est pas très explicite, mais il paraît vraisemblable qu'il fait allusion à la manière de gouverner les hommes et les choses qui serait à l'origine de l'inefficience des économies africaines.

Un problème, me semble-t-il, mérite élucidation, avant l'évaluation de ces deux procédures possibles, celui du renversement opéré dans la définition des politiques économiques pour l'Afrique :

- 1960-80 : la déconnexion d'avec l'économie mondiale et la nationalisation des structures économiques et financières étaient entretenues comme exigences incontournables pour mettre fin à la dépendance et au sous-développement.

- depuis la fin des années 70, avec l'effondrement des économies africaines, la *raison privée* (O. Vallée) ou le *libéralisme* (M. Koulibaly), deviennent les cadres de référence pour un nouveau départ de l'Afrique.

Cette question qui n'est traitée que de manière incidente a des répercussions profondes dans la manière dont les réformes de l'ajustement économique, les comportements des acteurs économiques et la politique fiscale se manifestent dans les conjonctures économiques africaines.

A propos de la première question abordée, celle du marché, des agents économiques et de leurs capacités en définitive, liée à la question des structures sociales et du passage au capitalisme, une discussion historique s'impose. Les travaux de P. Geshiere

sur les Marka/Bamilike, ceux de S. Berry sur le Nigéria, et les discussions anthropologiques sur l'accès aux ressources, l'utilisation de celles-ci et la signification sociale de la richesse tout comme les interrogations économiques de R. Mahieu ouvrent des perspectives très intéressantes au niveau épistémologique. Ils replacent le débat économique dans des configurations sociales précises. Il me paraît évident, en effet, que la gestion de l'instabilité et des incertitudes est d'abord de l'ordre du social et de la mémoire historique.

Sur l'absence d'acteurs privés, une démarche proprement historique aurait montré à l'auteur que les traitants sénégalais, les créoles de Sierra Leone, du Togo, du Ghana, les planteurs- commerçants de Côte d'Ivoire, les diaspora précoloniales et coloniales manding de l'Afrique de l'Ouest, comme les Haoussa du Niger/Nigéria, ont été les principales victimes des logiques de centralisation politique et de contrôle exclusif des sites d'accumulation et d'enrichissement par la classe dirigeante. Procédures qui ont présidé à la construction des Etats post- coloniaux africains.

Cette trajectoire historique des économies africaines depuis trois décennies, dans la continuité du dirigisme économique colonial, explique très largement les difficultés d'inscription des économies africaines dans les logiques de l'économie de marché et de coordination des prix, qui exigent des capacités de calcul et d'anticipation que les acteurs africains en cause, l'Etat en particulier, ne possèdent pas pour le moment. L'absence d'un cadre institutionnel et d'un ensemble de lois et pratiques ne favorise pas la reconversion. Dans cette trame historique, on lit parfaitement les dynamiques de construction des pouvoirs autoritaires qui mettent en place une économie encadrée et sous surveillance.

Le texte aborde plusieurs autres questions qui méritent un traitement plus approfondi, notamment le thème de l'Etat

prédateur et de la corruption. Il serait intéressant d'aborder ces questions sur le registre anthropologique et notamment celui de la non capacité des animateurs de l'Etat prédateur à ne pouvoir transformer les fruits de la corruption en investissements productifs. Comme semble-t-il, c'est le cas, pour les nouveaux Dragons Asiatiques. La production, la rente et la mise au travail paraissent s'inscrire dans ces configurations socio-culturelles. Ces facteurs sont d'autant plus importants que lorsqu'il s'agit de l'impact social de l'ajustement, de son détournement et/ou ajournement (comme c'est le cas pour le Sénégal si l'on se fie à Elliot Berg), il importe d'identifier les acteurs en cause, et ceux qui fondent leur capacité de procéder de la sorte et de mettre en échec les stratégies mises en œuvre.

Je partage entièrement les indices relevés pour caractériser l'informel, ses logiques et procédures. Il me semble cependant que ces caractéristiques sont en contradiction avec la *raison privée* (O.Vallée) et la nécessaire spécialisation postulée par l'analyse en termes de coûts de transactions.

Les marchés parallèles sont-ils des révélateurs de distorsions des politiques économiques et/ou des indices de redynamisation de réseaux économiques et sociaux anciens? Sont-ils l'expression d'une réorganisation des territoires, le retour au terroir malgré (ou à cause) des frontières juridiques? Réfléchir sur l'intégration et les politiques qu'elle doit mettre en mouvement, c'est s'astreindre à trouver réponse à ces questions. Par contre, l'intégration telle qu'elle se dévoile aujourd'hui est un discours de crise; elle ne constitue pas un moment autonome dans la recherche de solutions à la crise africaine. Quels acteurs la porteront à bout de bras ? Même contrastée avec l'intégration informelle, elle doit être pensée, il me semble important d'y réfléchir dans le champ de la réalité : les logiques

territoriales, les appartenances linguistiques, la routine des relations internationales l'interdisent.

La discussion sur la spécificité organisationnelle et institutionnelle (p.4), la démarche présentée ne prennent pas en considération un facteur sociologique d'importance : l'autoritarisme comme facteur unificateur et régulateur des sociétés africaines. Et aussi pourquoi l'hypercentralisation politique ne s'est-elle pas traduite par une bonne gestion économique ?

De même la question du **report** des instabilités sur l'environnement et le problème des ajustements de sociétés africaines face "aux aléas extérieurs et intérieurs" pourraient être articulés aux lectures historiennes et politistes du report. Qu'est-ce que les économistes entendent par report ? On se référera avec bénéfice aux réflexions pionnières de F. Cooper et de J.Lonsdale ("Africa and the World Economy" et "States and Social Processus in Africa : a historiographical survey" in *African Studies Review*, Vol.XXIV, 2/2. 1981). Les éléments de cette lecture historique se retrouvent dans le débat J.-F. Bayart / A. Mbembe, (voir J.-F. Bayart, A. Mbembe et C. Toulabor, *La politique par le bas en Afrique Noire*, Paris, Karthala, 1992.)

A propos de l'identification des **acteurs économiques** et de la description des logiques économiques (économie d'affectation & uncaptured peasantry, dépendance, déconnexion...), il me semble utile (et c'est ce qui fait l'intérêt de la réflexion présentée) de repérer les instances où agissent les acteurs et les lieux où se prennent et se réalisent les décisions économiques. Qui les prend et pourquoi ?

Comment déterminer l'ensemble des facteurs ? Qui procède à l'affectation des rôles, à l'allocation des ressources et des sacrifices? Quels sont les enjeux de telles procédures? Quel impact sur les marchés, les prix ...? Pourquoi les **règles, modes,**

coordination, comme modalités essentielles de régulation économique n'englobent-ils pas la question de la **fiscalité** et de son utilisation productive ? Qui énonce les règles et selon quelles modalités ? Qui en assure l'application ? Comment obtenir le consensus ? En quelque sorte au-delà du rétablissement des règles économiques performantes, la question de la démocratie ne se pose-t-elle pas dans le débat sur la bonne gouvernance ?

Et sous cet angle se pose bien sûr la question des identités (p.6) et des logiques identitaires comme mode de gestion des incertitudes et instabilités, et avec elles, des temporalités hétérogènes diversement sollicitées dans les sociétés africaines, temps de conjoncture, pour l'accumulation, la tradition, la survie...; le télescopage des temporalités est lié, de manière évidente, aux stratégies clientélistes et aux procédures d'appartenance. Cette situation paraît être la cause des difficultés d'établir des règles communes, de l'identification du retour au terroir et de la réduction de l'inscription spatiale des activités économiques. Tous ces facteurs concourent à la variation des activités et à la minimisation des prises de risque. La fluidité est une forme de diffusion des risques.

Ne pourrait-on pas considérer ainsi que l'efficacité sécuritaire, l'inefficacité économique ne font que traduire l'efficacité politique qui est au cœur des systèmes politiques post-coloniaux africains ? La gestion de l'incertitude devient une modalité d'efficacité politique dans des dynamiques d'extraction du surplus et dans le cadre d'une économie redistributive de prébendes. Poser ainsi le problème des coalitions au pouvoir et de leurs activités économiques, renvoie à la résistance par le haut aux ajustements économiques et à la question du code culturel (voir les livres de A.Kabou, D.E. Manguelle et Mana Kâ et le programme de Initiative BM & Fondations Aga Khan "Economic Culture and Enterprise Development in Sub-Saharan Africa : The Interplay of Values, Institutions and Knowledge"). En effet, si

le marché est une construction des économistes, la réalité est le produit d'un concours de circonstances, d'opportunités économiques et d'une mémoire sociale.

L'interrogation très stimulante produite ici doit prendre en considération toute la dimension sociologique et culturelle des comportements économiques. Je pense que c'est seulement ainsi que se résoudreont les problèmes de l'externalisation et/ou de l'internalisation des causes de la crise africaine. En effet, si le marché est un terrain de compétition, il y a nécessité en cas de coordination et de gestion des risques et incertitudes, de légitimer la prise en compte discriminatoire des intérêts en cause tout en favorisant les modalités de réintroduction des exclus et/ou des défavorisés. Pour dire qu'on en revient toujours à l'histoire des sociétés africaines post-coloniales et au tout politique qui a présidé à leur avènement.